



**INSTITUT DE SCIENCES PENALES
ET DE CRIMINOLOGIE**
ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

CYCLE DE FORMATION DE L'ISPEC

*avec le soutien de l'Ordre des Avocats
à la cour d'appel d'Aix-en-Provence*

**LA GARDE À VUE :
DE LA RÉFORME
À LA PRATIQUE**



Samedi 17 mars 2012
de 9 h à 18 h

Amphithéâtre DAVID - Faculté de Droit
3, avenue Robert Schuman, 13090 Aix-en-Provence



PROGRAMME

9h00

Accueil des participants

9h15

Allocution d'ouverture

La réforme de la garde à vue

Propos introductifs

9h45

Les exigences d'une réforme

*par Olivier Bachelet, Enseignant aux Universités Paris-I et Evry,
Membre du CREDHO
et Jean-Baptiste Perrier, Doctorant à l'Université d'Aix-Marseille*

10h30

Le contenu de la réforme

*par Nicolas Catelan, Maître de conférences à l'Université
d'Aix-Marseille*

11h00

Pause

11h15

Les suites de la réforme

*par Coralie Ambroise-Castérot, Professeur à l'Université
de Nice Sophia-Antipolis*

12h

Débats

Après-midi

Les pratiques de la garde à vue

14h00

L'avocat et la garde à vue

*Table ronde animée par
Jean Boudot et Brice Grazzini, avocats au barreau de Marseille*

14h45

Les autorités de poursuites et la garde à vue

*Table ronde animée par
Anthony de Freitas, Commissaire de Police
Adjoint au chef de la Sûreté Départementale 13
et Hervé Vlamynck, Substitut du procureur près le TGI de Rouen*

15h30

Pause

15h45

La contestation des gardes à vue

*Table ronde animée par
Gaëtan Di Marino, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille
et Thierry Azema, Juge d'instruction près le TGI de Marseille*

16h30

Débats

17h00

Propos conclusifs

par François Saint-Pierre, Avocat au barreau de Lyon

Validation de la formation continue des avocats (8 heures)

Inscription :

Etudiants : Gratuit

(Inscription obligatoire par mail : formation@ispec-aix.fr)

Professionnels : 80 €

40 € pour les avocats inscrits depuis moins de 3 ans
(Informations et bulletin d'inscription : www.ispec-aix.fr)

Renseignements et inscriptions :

ISPEC

2 avenue Henri Poncet
13090 Aix-en-Provence

formation@ispec-aix.fr